

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant certifie les produits désignés ci-dessous

Numéro de l'article 64085
Désignation « Express » Trike



Est conforme aux normes

EN 71-1:2014+A1:2018	Sécurité des jouets — Partie 1: Propriétés mécaniques et physiques
EN 71-2:2011+A1:2014	Sécurité des jouets — Partie 2: Inflammabilité
EN 71-3:2019	Sécurité des jouets — Partie 3: Migration de certains éléments

Conformément à la législation de l'Union Européenne

Directive 2009/48/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la sécurité des jouets du 18 juin 2009

Directive 88/378/CEE du Conseil du 3 mai 1988 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la sécurité des jouets

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

La déclaration est sous la seule responsabilité du fabricant

Beleduc Lernspielwaren GmbH, Heinrich-Heine-Weg 2, 09526 Olbernhau, Germany



Mücke, 16.06.2020

Dieter Sauer, Responsable qualité